

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE600

présenté par  
Mme Linkenheld, rapporteure

-----

### ARTICLE 64

Supprimer l'alinéa 68.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.

Le présent amendement tire les conséquences du déplacement de la conférence intercommunale au moment du débat sur les modalités de la collaboration entre l'établissement public de coopération intercommunale compétent et ses communes membres.